

MASTER 2

MENTION : DROIT DU NUMERIQUE

PARCOURS : DROIT DU COMMERCE ELECTRONIQUE ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

FORMATION INITIALE

Rattaché à l'Institut Droit, Création, Communication et Innovation de la Sorbonne

PRESENTATION

L'ensemble du droit s'adapte et se transforme pour répondre à la numérisation du monde et des activités. Il faut désormais traiter de contenus de haine et de désinformation ; de canaux variés de commercialisation ; de l'emprise de plateformes sur les activités et le travail ; de relations dématérialisées à l'administration ; d'atteintes à la vie privée et aux données à caractère personnel ; de nouveaux modes financements et d'actifs ; de la diffusion massive et rapide de l'intelligence artificielle, etc. Des individus aux groupes, de la start-up à l'industrie de luxe, de l'Etat aux collectivités locales, aucun acteur ne peut aujourd'hui ignorer les impacts du numérique sur sa pratique.

C'est pourquoi il est nécessaire de former des juristes spécialisés, capables d'affronter et de régir ces problématiques et celles, plus nouvelles, qui se présenteront. Le Master 2 (M2) de « Droit du commerce électronique et de l'économie numérique (DCEEN) » offre, sous la direction du Professeur Judith ROCHFELD et depuis 2008, une formation complète de droit privé et droit des affaires appliqués aux enjeux numériques, par le biais de différents séminaires permettant d'approfondir les matières juridiques «traditionnelles» auprès d'universitaires et de professionnels du secteur (droits des contrats, de la responsabilité, des données personnelles, des affaires et des paiements, de la concurrence, de la propriété intellectuelle, ainsi que les droits international, pénal, fiscal et probatoire).

Il comprend également des séminaires plus spécifiques, comme celui de cybersécurité ou de droit approfondi de l'IA.

OBJECTIFS

Ce Master est une formation initiale annuelle, de deux semestres. Il intègre la rédaction d'un mémoire de recherche ou un stage de 3 mois minimum.

Il permet de s'insérer facilement (le taux d'insertion est de près de 97%) au sein des cabinets d'avocat (le Master 2 y est répertorié comme un Master d'excellence) ; dans les services d'autorité administratives indépendantes (CNIL notamment) ; en entreprises (du secteur numérique ou classiques) ; auprès d'associations professionnelles (Fédération des entreprises de vente à distance notamment, FEVAD) et de défense des Consommateurs, etc. Il permet également des passerelles

vers des Ecoles de commerce ou vers une année à l'étranger.

Le diplôme, très reconnu, compte de nombreux partenaires et est parrainé par le Cabinet McDermott Will et Emery. L'équipe enseignante du Master se compose d'universitaires et de professionnels (avocats, juristes d'entreprises, membres des autorités de régulation ou de contrôle), grands spécialistes de chaque branche juridique enseignée.

PROFIL REQUIS

L'accès est subordonné à l'obtention du diplôme de maîtrise délivré en 1ère année de master (mention de Master 1 « Droit du numérique », parcours privé, « Droit des affaires », « Droit privé » ou équivalent) ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat.

COMMENT CANDIDATER ? : DEUX PROCEDURES SELON VOTRE SITUATION

1. Vœux M1 – M2

La procédure des vœux est réservée aux étudiants de la mention droit de la propriété intellectuelle du département des masters de droit privé.

Du 24 mars au 02 mai 2025

Procédure dématérialisée accessible via l'ENT : <https://voeuxm2.univ-paris1.fr>

2. Candidatures

Formation initiale : 02 au 20 mai

Procédure dématérialisée sur : <https://ecandidat.univ-paris1.fr>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Judith ROCHFELD
Professeure des Universités

12, place du Panthéon
Bureau 301
75005 PARIS

m2-d2a-prive.eds@univ-paris1.fr

Tel : 01.44.07.78.57



M2 Droit du commerce électronique et de l'économie numérique

Intitulé des cours		Volume		Evaluation	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE1 Numérique et contrats				12	11
Cours obligatoire	Numérique et droit des contrats 1 : régime juridique des contrats électroniques entre professionnels et particuliers (droit des sites marchands, régime de protection du consommateur ; conditions générales)	30		6	5
Cours obligatoire	Numérique et droit des contrats 2 : régime juridique des contrats entre prestataires	15		3	3
Cours obligatoire	Numérique et thèmes d'actualité : intelligence artificielle, smart contracts, NFT, etc...	15		3	3
UE 2 Numérique et responsabilités				12	11
Cours obligatoire	Numérique et droit de la responsabilité	24		6	5
Cours obligatoire	Numérique et droit de la preuve	15		3	3
Cours obligatoire	Numérique et contentieux (droit interne et droit international privé)	15		3	3
UE3 Numérique, régulation et cybersécurité				10	8
Cours obligatoire	Numérique et IA	15		3	2
Cours obligatoire	Numérique et cybersécurité	15		2	2
Cours obligatoire	Numérique et cybercriminalité (droit pénal du numérique)	15		3	2
Cours obligatoire	Anglais appliqué au numérique	15		2	2
Volume horaire étudiant		174	0		
Semestre 4					
UE1 Numérique et affaires				15	15
Cours obligatoire	Numérique et droit bancaire (paiement en ligne et cryptoactifs)	24		4	4
Cours obligatoire	Numérique et droit fiscal	15		3	3
Cours obligatoire	Numérique et droit des propriétés intellectuelles	24		5	5
Cours obligatoire	Numérique et droit de la concurrence	15		3	3
UE2 Numérique et données					6
Cours obligatoire	Numérique et droit des données à caractère personnel	30		3	6
UE3 Numérique et travail				3	3
Cours obligatoire	Numérique et droit du travail	15		3	3
UE 4 optionnelle				6	6
Cours obligatoire	Stage (et mémoire de stage) ou mémoire de recherche			6	6
	Cycles de conférences	8		VAL	
Volume horaire étudiant		131	0		
Volume horaire annuel étudiant		305	0		